

Hockey Canada  
États financiers  
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2022

---

Contents

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Bilan	5
État de l'évolution des soldes des fonds	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 24
Tableau 1 - Activité des fonds des piliers	25
Tableau des revenus et dépenses financés par Sport Canada	26

---

## Rapport des vérificateurs indépendants

---

Aux membres de Hockey Canada

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Hockey Canada (l'Organisation), qui comprennent le bilan au 30 juin 2022, les états, de l'évolution des soldes des fonds, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 30 juin 2022, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation, conformément aux exigences aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous sommes acquittés de nos autres responsabilités d'ordre éthique conformément à ces exigences. Nous sommes d'avis que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour formuler notre opinion d'audit.

### Observations

Nous attirons l'attention sur la Note 14 des états financiers, qui fournit des détails relativement au fonds en fiducie des participants (le fonds en fiducie), ce qui n'était pas divulgué dans de l'exercice se précédent. Les fiduciaires du fonds en fiducie sont nommés et révoqués par l'organisation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Nous attirons également l'attention sur la Note 1 des états financiers qui fournit des détails par rapport aux événements et circonstances qui ont eu lieu pendant l'exercice et après la date du bilan. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le supplément aux états financiers;
- des informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les autres informations avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif au Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada LLP*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Waterloo, Ontario  
20 décembre 2022



30 juin

2022

2021

	Fonds de fonctionnement	Fiducie de prestations- maladie	Fonds national de capitaux propres	Piliers	Total	Total
<b>Actif</b>						
<b>À court terme</b>						
Encaisse (Note 2)	3 580 625 \$	179 727 \$	1 314 218 \$	- \$	5 074 570 \$	24 996 172 \$
Débiteurs (Note 3)	5 297 207	100 151	70	1 349 017	6 746 445	3 715 189
À recevoir (à payer) des fonds (Note 4)	3 979 061	66 670	(897 432)	(3 148 299)	-	-
Stocks du Centre de documentation en hockey (Note 5)	1 015 121	-	-	-	1 015 121	1 231 081
Frais payés d'avance	744 355	-	8 142	1 283 103	2 035 600	2 320 943
Dus par des parties apparentées (Note 6)	294 765	-	-	-	294 765	172 662
	14 911 134	346 548	424 998	(516 179)	15 166 501	32 436 047
Placements à long terme (Note 7)	18 710 308	7 204 890	4 646 909	70 674 842	101 236 949	118 512 953
Immobilisations corporelles (Note 8)	1 456 993	-	-	1 186 580	2 643 573	2 381 483
	35 078 435 \$	7 551 438 \$	5 071 907 \$	71 345 243 \$	119 047 023 \$	153 330 483 \$
<b>Passifs et soldes des fonds</b>						
<b>À court terme</b>						
Dette bancaire (Note 2)	- \$	- \$	- \$	7 888 065 \$	7 888 065 \$	- \$
Créditeurs et charges à payer (Note 9)	13 858 739	1 210 718	1 105 710	865 850	17 041 017	15 181 336
Apports reportés, fonctionnement (Note 10)	5 887 372	-	-	-	5 887 372	2 386 396
Apports reportés, tenue d'événements internationaux (Note 11)	-	-	-	-	-	12 623 106
	19 746 111	1 210 718	1 105 710	8 753 915	30 816 454	30 190 838
Autres passifs et réserves (Note 13)	-	-	2 437 517	-	2 437 517	4 018 714
	19 746 111	1 210 718	3 543 227	8 753 915	33 253 971	34 209 552
<b>Soldes des fonds</b>						
Affectés à l'interne	1 456 993	6 340 720	1 528 680	62 591 328	71 917 721	96 798 428
Non affectés	13 875 331	-	-	-	13 875 331	22 322 503
	15 332 324	6 340 720	1 528 680	62 591 328	85 793 052	119 120 931
	35 078 435 \$	7 551 438 \$	5 071 907 \$	71 345 243 \$	119 047 023 \$	153 330 483 \$

Au nom du conseil d'administration :

Kirk Lamb  
Administrateur,

Au nom de la direction :

Brian Cairo  
Le chef des finances,



## État de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice terminé le 30 juin					2022	2021
	Fonds de fonctionnement	Fiducie de prestations- maladie	Fonds national de capitaux propres	Piliers (Tableau 1)	Total	Total
Solde des fonds, début de l'exercice	23 782 427 \$	5 935 997 \$	4 844 633 \$	84 557 874 \$	119 120 931 \$	105 894 885 \$
Excédent (insuffisance) des recettes sur les dépenses pour l'exercice	(11 989 367)	404 723	(3 315 953)	(18 427 282)	(33 327 879)	13 226 046
	11 793 060	6 340 720	1 528 680	66 130 592	85 793 052	119 120 931
Virements interfonds (Note 12)	3 539 264	-	-	(3 539 264)	-	-
Solde des fonds, fin de l'exercice	15 332 324 \$	6 340 720 \$	1 528 680 \$	62 591 328 \$	85 793 052 \$	119 120 931 \$



Pour l'exercice terminé le 30 juin

2022

2021

	Fonds de fonctionnement	Fiducie de prestations- maladie	Fonds national de capitaux propres	Piliers	Total	Total
<b>Revenus</b>						
Financement (Notes 6 et 15)	10 345 991 \$	- \$	- \$	- \$	10 345 991 \$	6 470 341 \$
Marketing (Note 16)	17 615 258	-	-	-	17 615 258	20 138 668
Événements nationaux et camps (Note 15)	1 822 394	-	-	-	1 822 394	1 417 732
Équipes nationales	2 475 412	-	-	-	2 475 412	2 000 861
Accueil d'événements internationaux (Notes 15 et 16)	-	-	-	5 564 371	5 564 371	17 088 438
Revenus de placements et d'intérêts	855 094	246 803	348 926	3 166 977	4 617 800	5 669 131
Administration	255 507	-	-	-	255 507	349 395
Services aux membres	640 637	-	-	-	640 637	1 001 797
Mobilisation des membres	1 127 470	-	-	-	1 127 470	1 580 067
Primes d'assurance et frais d'inscription	-	5 114 496	8 386 631	-	13 501 127	6 186 349
	<b>35 137 763</b>	<b>5 361 299</b>	<b>8 735 557</b>	<b>8 731 348</b>	<b>57 965 967</b>	<b>61 902 779</b>
<b>Dépenses</b>						
Financement	171 968	-	-	-	171 968	109 727
Marketing	2 909 660	-	-	-	2 909 660	1 590 097
Événements nationaux et camps	4 353 206	-	-	-	4 353 206	1 424 726
Équipes nationales	16 909 960	-	-	-	16 909 960	6 816 946
Accueil d'événements internationaux	-	-	-	14 216 132	14 216 132	17 460 580
Administration	16 266 840	585 390	1 911 728	4 194 683	22 958 641	22 335 584
Services aux membres	3 158 047	-	-	-	3 158 047	3 026 768
Engagement des membres	1 641 517	-	-	-	1 641 517	1 394 493
Primes d'assurance	-	2 925 416	7 872 114	-	10 797 530	8 399 014
Demandes de prestations-maladie	-	750 331	-	-	750 331	488 416
Demandes d'indemnité et rajustement de la réserve (Note 13)	-	-	1 270 495	-	1 270 495	(175 746)
	<b>45 411 198</b>	<b>4 261 137</b>	<b>11 054 337</b>	<b>18 410 815</b>	<b>79 137 487</b>	<b>62 870 605</b>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice avant autres éléments	(10 273 435)	1 100 162	(2 318 780)	(9 679 467)	(21 171 520)	(967 826)
<b>autres éléments</b>						
Gain non réalisé (perte) sur la valeur marchande des placements	(2 149 921)	(695 439)	(997 173)	(8 747 815)	(12 590 348)	11 545 483
Aide gouvernementale (Note 17)	433 989	-	-	-	433 989	2 648 389
	<b>(1 715 932)</b>	<b>(695 439)</b>	<b>(997 173)</b>	<b>(8 747 815)</b>	<b>(12 156 359)</b>	<b>14 193 872</b>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(11 989 367) \$	404 723 \$	(3 315 953) \$	(18 427 282) \$	(33 327 879) \$	13 226 046 \$



## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin	2022	2021
Flux de trésorerie liés au fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(33 327 879) \$	13 226 046 \$
Postes n'affectant pas les liquidités		
Amortissement des immobilisations corporelles	368 735	383 935
Perte non-réalisée (gain) sur la valeur marchande des investissements	12 590 348	(11 545 483)
	<u>(20 368 796)</u>	<u>2 064 498</u>
Évolution des soldes du fonds de roulement hors caisse relatifs à l'exploitation		
Débiteurs	(3 031 256)	253 282
Stocks du Centre de documentation en hockey	215 960	(230 726)
Frais payés d'avance	285 343	(1 967 779)
Créditeurs et charges à payer	1 859 681	9 561 307
Apports reportés, fonctionnement	3 500 976	(1 953 195)
Apports reportés, tenue d'événements internationaux	(12 623 106)	(126 125)
Autres passifs et réserves	(1 581 197)	(451 364)
	<u>(11 373 599)</u>	<u>5 085 400</u>
	<u>(31 742 395)</u>	<u>7 149 898</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(630 825)	(1 164 230)
Achat de placements à long terme	(3 314 344)	(6 503 219)
Profits sur la disposition de placements à long terme	8 000 000	4 800 000
Avances provenant (remboursements à) des parties apparentées	(122 103)	538 637
	<u>3 932 728</u>	<u>(2 328 812)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Hausse de l'endettement bancaire	7 888 065	-
Augmentation (diminution) de l'encaisse pendant l'exercice	(19 921 602)	4 821 086
Encaisse, au début de l'exercice	24 996 172	20 175 086
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>5 074 570 \$</u>	<u>24 996 172 \$</u>





## Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2022

---

### 1. Sommaire des principales conventions comptables

**Nature des activités** Hockey Canada (l'organisation) est une association canadienne de sport amateur enregistrée, juridiquement constituée sans capital-actions en vertu des lois du Canada. L'organisation exerce des activités dans le but exprès d'améliorer et de promouvoir la croissance et le développement du hockey au Canada.

Au cours du dernier exercice, l'organisation a été scrutée à la loupe par le public et les médias au regard de sa gestion et gouvernance de règlements de litiges et de l'utilisation des frais d'inscription des joueurs et joueuses. En réponse à cette surveillance minutieuse, l'organisation a procédé à une révision complète de sa gouvernance, dont le rapport a été publié en octobre 2022, et le gouvernement a entrepris une vérification de conformité et des enquêtes. En outre, des commanditaires importants ont annulé, suspendu ou autrement modifié leurs ententes avec l'organisation, et des membres ont exprimé des préoccupations concernant les frais d'inscription. En conséquence, les membres du conseil d'administration ont accepté de ne pas se présenter à nouveau aux élections à l'assemblée générale annuelle en décembre 2022, et le chef de la direction a été congédié sans motif.

**Méthode de comptabilité** Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

**Comptabilisation des fonds** L'organisation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds de fonctionnement est consacré aux coûts des programmes, aux dépenses administratives et aux autres dépenses de fonctionnement de l'organisation, dont le financement provient des frais, des agences de financement, des commandites et d'autres recettes générales. Les immobilisations corporelles incluses dans le Fonds de fonctionnement sont considérées comme affectées à l'interne.

Le fonds en fiducie des prestations-maladie a été établi en 1988 dans le but de fournir une couverture supplémentaire en cas de décès ou de mutilation accidentels lors d'activités de hockey sanctionnées.



30 juin 2022

---

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Comptabilisation des  
fonds (suite)

Le fonds national de capitaux propres (FNCP) a été créé en 1996 afin de gérer le risque auquel est exposée l'organisation en raison de réclamations passées, actuelles ou futures liées à des blessures ou à de mauvais traitements. Le FNCP est consacré aux primes d'assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants, aux franchises d'assurance, aux réclamations non assurées ou sous-assurées, ainsi qu'à des initiatives sur la sécurité et le bien-être. Ce fonds est financé par les frais d'inscription et des revenus de placement. Une provision a été constituée pour tous les incidents connus pour lesquels on peut établir une estimation, y compris les franchises d'assurance et les honoraires professionnels liés à ces poursuites.

Les piliers sont des fonds affectés à l'interne comprenant le fonds de croissance, le fonds pour les installations, le fonds pour appuyer les membres, le fonds de stabilisation du tarif d'assurance, le fonds de soutien pour l'accueil d'événements internationaux et le fonds de la technologie. Ces fonds doivent être utilisés comme suit :

Le fonds de croissance doit être utilisé pour le développement du hockey au Canada conformément aux directives du conseil d'administration.

Le fonds pour les installations doit être utilisé pour appuyer les structures actuelles des bureaux dans la planification et l'étude d'autres initiatives visant les installations partout au pays.

Le fonds pour appuyer les membres doit être utilisé pour s'assurer que l'organisation peut appuyer les membres dans des initiatives d'envergure nationale, mais devant être présentées par les membres.

Le fonds de soutien pour la stabilisation du tarif d'assurance doit servir à compenser d'éventuelles hausses des primes d'assurance, à financer le règlement de réclamations ayant trait à des événements survenus pendant que l'organisation n'était pas assurée, à soutenir des initiatives liées à l'assurance et à couvrir les dépenses liées à un régime d'auto assurance.



## Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2022

## 1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

## Comptabilisation des fonds (suite)

Le fonds de soutien pour l'accueil d'événements internationaux doit servir à appuyer les événements internationaux présentés par l'organisation.

Le fonds de la technologie servira à financier les technologies actuelles et futures qu'utilisera l'organisation.

## Stocks

Les stocks sont inscrits au plus bas du coût et de la valeur de réalisation nette selon la méthode du premier entré, premier sorti.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût, déduction faite de l'amortissement accumulé. L'amortissement est fondé sur la durée estimative d'utilisation de l'immobilisation déterminée comme suit :

Matériel informatique	- 3 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire
Améliorations locatives	- Amortissement linéaire sur la durée du bail
Matériel de bureau	- 5 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire
Logiciel	- 5 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire
Équipement d'entraînement /médical	- 5 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel d'utilité à long terme pour l'organisation, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est constaté comme une dépense dans l'état des résultats d'exploitation.



## Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2022

---

### 1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### Comptabilisation des revenus

Les apports affectés liés au fonctionnement général sont comptabilisés aux revenus du fonds de fonctionnement pendant l'exercice au cours duquel les frais afférents sont engagés. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés aux revenus du fonds affecté approprié lorsqu'ils sont reçus.

Les apports non affectés et les revenus générés par les commanditaires (marketing) sont comptabilisés aux revenus du fonds de fonctionnement pour l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant devant être reçu peut être raisonnablement estimé et si la perception est raisonnablement assurée.

Les recettes tirées d'événements sont comptabilisées aux revenus lorsque les événements ont eu lieu si le montant reçu peut être raisonnablement estimé et si la perception est raisonnablement assurée.

Les recettes tirées de la des équipes nationales, des services aux membres et de primes d'assurance sont comptabilisées pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues si le montant peut être raisonnablement estimé et si la perception est raisonnablement assurée.

#### Matériaux et services apportés

Chaque année, les bénévoles consacrent de nombreuses heures pour aider l'organisation à accomplir ses activités de prestation de services. En raison de la difficulté que pose l'évaluation de leur juste valeur, les services fournis ne sont pas comptabilisés aux états financiers. Les matériaux et services apportés ne sont pas constatés dans les états financiers, à moins qu'ils soient normalement achetés par l'organisation et qu'il soit possible d'établir leur juste valeur marchande.



## Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2022

---

### 1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Impôts sur le revenu	L'association jouit d'une exemption aux fins de l'impôt sur le revenu en tant qu'association canadienne enregistrée de sport amateur. Par conséquent, les présents états financiers ne contiennent aucune provision aux fins de l'impôt sur le revenu.
Conversion des devises étrangères	<p>Les devises étrangères sont converties en dollars canadiens comme suit :</p> <p>À la date de l'opération, tous les éléments d'actif et de passif, tous les revenus et toutes les dépenses sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à cette date. À la date de fin d'exercice, les éléments d'actifs et de passif monétaires sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à cette date. Les gains et les pertes découlant du taux de change sont inclus aux revenus de l'exercice en cours.</p>
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction fasse des estimations et des présomptions qui affectent les montants des éléments d'actif et de passif inscrits à la date des états financiers, et les montants inscrits aux revenus et aux dépenses pendant l'exercice visé. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction lorsque des renseignements supplémentaires seront connus. D'importantes estimations ont dû être effectuées pour l'évaluation des créditeurs et des frais à payer ainsi que d'autres passifs et provisions pour réserves (Note 13).



## Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2022

---

### 1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### Instrument financiers

Les instruments financiers sont inscrits à la juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Dans les périodes subséquentes, les titres négociés dans un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, et tout changement à la juste valeur est comptabilisé aux revenus. De plus, tous les certificats de placement garantis ont été désignés comme appartenant à la catégorie de la juste valeur et les gains et pertes ont été inscrits aux résultats. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au prix coûtant ou au prix coûtant amorti moins la perte de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de circonstances indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Les coûts de transaction pour l'acquisition, la vente ou l'émission des instruments financiers sont portés aux dépenses des postes mesurés à nouveau à la juste valeur à chaque date du bilan et portés à l'instrument financier pour les postes mesurés au coût après amortissement.

---



30 juin 2022

---

2. Encaisse

Les comptes de banque de l'organisation sont détenus dans deux banques à charte. Le compte de banque à la Banque de Nouvelle-Écosse accumule de l'intérêt au taux le plus bas du taux cible du financement à un jour de la Banque du Canada moins 0,400 % par année. Au 30 juin 2022, le taux cible du financement à un jour était de 1,50 % (2021 - 0,25 %). Le compte de banque à la Banque Royale du Canada accumule de l'intérêt à un taux nominal correspondant au taux préférentiel moins 1,90 % par année. Au 30 juin 2021, le taux préférentiel était de 3,70 % (2021 - 2,45 %). Les soldes en banque comprennent 17 530 USD (2021 - 235 042 USD) convertis en 22 565 (2021 - 390 512 CAD). L'encaisse et les fonds du marché monétaire totalisant 2 319 616 \$ (2021 - 1 846 997 \$) sont détenus dans un portefeuille d'investissement qui est groupé avec les comptes bancaires de l'organisation.

L'organisation dispose d'un découvert sur demande de 13 200 000 \$ auprès de la Banque Scotia consenti au taux préférentiel bancaire qui est garanti par un contrat de sureté générale. Ce découvert sur demande a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022, date à laquelle son montant sera ramené à 3 200 000 \$. Ce découvert sur demande fait l'objet de restrictions en fonction de la valeur des placements détenus auprès de la Banque Scotia. Au 30 juin 2022, l'organisation avait un montant de crédit non utilisé de 3 230 000 \$.

L'organisation dispose également d'une limite de crédit de 3 200 000 \$ auprès de la Banque Scotia. Au 30 juin 2022, l'organisation avait un montant de crédit non utilisé de 2 380 000 \$. L'organisation dispose également d'une limite de crédit de 890 000 \$ auprès d'American Express. Au 30 juin 2022, l'organisation avait un montant de crédit non utilisé de 890 000 \$ (2021 - 890 000 \$).

---

3. Débiteurs

Les débiteurs comprennent 1 591 745 CHF (2021 - 62 228 CHF) dus par des tiers convertis en 2 147 105 CAD (2021 - 83 539 CAD) et 90 018 USD (2021 - 230 231 USD) dus par des tiers, dénommés en dollars US, convertis en 115 898 CAD (2021 - 303 059 CAD).

---

4. Débiteurs des fonds/Créditeurs des fonds

Les soldes interfonds ne sont pas porteurs d'intérêt et n'ont pas d'échéance fixe.

---

5. Stocks du Centre de documentation en hockey

Le total des stocks du Centre de documentation en hockey passé à la dépense au cours de l'exercice s'élève à 1 174 096 \$ (2021 - 769 358 \$).

---



## Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2022

## 6. Opérations entre des parties apparentées

Hockey Canada exerce une influence importante sur la Fondation Hockey Canada et la Canadian Hockey Foundation US (les fondations) en raison du fait qu'elles partagent des lieux et du soutien administratif. La Fondation Hockey Canada détient un fonds de dotation contenant un montant de 13 349 837 \$ (2021 - 13 587 730 \$) auquel l'organisation contribue. Le revenu généré par ce fonds sert au financement et au soutien d'initiatives de Hockey Canada et d'autres organismes au pays qui ont des objectifs semblables aux siens.

Opérations effectuées avec la Fondation Hockey Canada :

	2022	2021
Dons offerts		
Fondation Hockey Canada	630 682 \$	271 064 \$

	2022	2021
Subventions reçues		
Fondation Hockey Canada	713 133 \$	760 157 \$

Ces transactions font partie du cours normal des affaires et elles sont évaluées à la valeur d'échange qui est semblable à la valeur équivalente sans lien de dépendance.

	2022	2021
Les montants dus à recevoir de (à des) parties apparentées sont les suivants :		
Fondation Hockey Canada	206 654 \$	83 347 \$
Fondation Hockey Canada U.S.	88 111	89 315
	294 765 \$	172 662 \$

Les montants dus à des (à recevoir de) parties apparentées ne sont pas porteurs d'intérêt, sont sans garantie et ne comportent aucune modalité de remboursement fixe.





## Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2022

## 7. Placements à long terme

	2022	2021
Fonds d'obligations	45 037 165 \$	41 546 055 \$
Actions	56 199 784	76 966 898
Valeur marchande	<u>101 236 949 \$</u>	<u>118 512 953 \$</u>

Les placements à long terme ont eu un taux de rendement moyen de -0,88 % (2021 - 4,83 %).

## 8. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Prix coûtant	Amortissement accumulé	Prix coûtant	Amortissement accumulé
Matériel informatique	3 710 084 \$	3 535 648 \$	3 535 645 \$	3 531 585 \$
Améliorations locatives	2 001 627	826 017	1 982 309	731 845
Matériel de bureau	1 481 738	1 464 346	1 481 738	1 455 649
Logiciel	1 827 780	551 645	1 390 711	289 841
Équipement d'entraînement /médical	563 687	563 687	563 687	563 687
	<u>9 584 916 \$</u>	<u>6 941 343 \$</u>	<u>8 954 090 \$</u>	<u>6 572 607 \$</u>
Valeur comptable nette		<u>2 643 573 \$</u>		<u>2 381 483 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'organisation a comptabilisé une charge d'amortissement de 368 735 \$ (2021 - 383 935 \$).

## 9. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et les charges à payer comprennent 385 859 USD (2021 - 950 264 USD) convertis en 496 677 CAD (2021 - 1 177 947 CAD) ainsi que 90 018 EUR (2021 - 0 EUR) convertis en 115 898 CAD (2021 - 0 CAD).



## Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2022

## 10. Apports reportés - Fonctionnement

Les apports reportés liés au fonctionnement ont trait au financement du fonctionnement affecté reçu pendant l'exercice en cours et ayant trait à des dépenses qui seront engagées au cours de l'exercice subséquent.

Les changements survenus dans le solde des apports reportés comptabilisés dans le fonds de fonctionnement sont les suivants :

	2022	2021
Solde, au début de l'exercice	2 386 396 \$	4 339 591 \$
Apports reçus	4 987 372	1 146 040
	7 373 768	5 485 631
Comptabilisés aux revenus	(1 486 396)	(3 099 235)
Solde, à la fin de l'exercice	5 887 372 \$	2 386 396 \$

## 11. Apports reportés - tenue d'événements internationaux

Les apports reportés - tenue d'événements internationaux, qui ont trait aux revenus de billetterie pour le Championnat mondial junior 2021 et aux revenus liés au Championnat mondial féminin 2021, totalisent respectivement 12 352 975 \$ et 396 256 \$. Les revenus de billetterie du Championnat mondial junior 2021 ont été reportés au Championnat mondial junior 2022 de l'IIHF, puisque le tournoi de 2021 a eu lieu sans spectateurs sur place. Pendant le Championnat mondial junior 2022, certains revenus ont été comptabilisés pour les matchs auxquels les spectateurs pouvaient assister sur place. Puisque le tournoi a dû être annulé en cours de route en raison de la pandémie de COVID-19, le montant restant a été remboursé.

	2022	2021
Solde, au début de l'exercice	12 623 106 \$	12 749 231 \$
Apports reçus	-	1 250 000
	12 623 106	13 999 231
Remboursements de billets accordés	(11 445 344)	(1 376 125)
Comptabilisés aux revenus	(1 177 762)	-
Solde, à la fin de l'exercice	- \$	12 623 106 \$



30 juin 2022

---

12. Virements interfonds

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a autorisé un transfert de 0 \$ (2021 - 1 498 788\$) du fonds national de capitaux propres au fonds des piliers.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a autorisé un transfert de 3 539 6264 \$ (2021 - 2 258 396 \$) du fonds des piliers au fonds de fonctionnement comprenant les transferts suivants :

Profits du tirage moitié-moitié	2 939 264 \$
Programme d'excellence	<u>600 000</u>
	<u>3 539 264 \$</u>

---



## Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2022

## 13. Autres passifs et provisions

Compte tenu de la nature des activités décrites dans la note 1, l'organisation est prédisposée à des poursuites de sources diverses. En raison de ce risque, l'organisation a souscrit une assurance à laquelle s'ajoutent des fonds en réserve pour couvrir les réclamations non assurées. Les fonds disponibles sont le fonds national de capitaux propres et le fonds de soutien pour la stabilisation du tarif d'assurance, décrits dans la note 1, ainsi que le fonds en fiducie des participants, décrit dans la note 14. À l'heure actuelle, l'organisation a accumulé une provision, comme il est décrit précédemment, correspondant à l'estimation de la direction quant à l'exposition possible pour tous les incidents connus. Quant aux cas où un incident se serait produit, mais n'aurait pas été signalé à l'organisation, la direction a affirmé qu'elle n'est pas en mesure d'évaluer les issues possibles ou les règlements éventuels ayant trait à des incidents inconnus. Par conséquent, aucune provision pour de tels cas n'est prévue dans les états financiers.

	2022	2021
Provision, début de l'exercice	4 018 714 \$	4 470 078 \$
Plus :		
franchise d'assurance globale	250 000	250 000
réclamations estimées pour les incidents découverts en cours d'exercice, déduction faite des modifications aux réclamations estimées pour des incidents découverts lors	1 020 495	(425 746)
	1 270 495	(175 746)
Moins :		
Règlements payés	(2 851 692)	(275 618)
Provision, fin de l'exercice	2 437 517 \$	4 018 714 \$

- (a) Les réclamations liées à des incidents sont une source importante d'incertitude quant aux estimations, puisqu'un grand nombre de facteurs ont un impact sur chacun des incidents. Selon la nature de l'incident, la direction peut s'appuyer sur son expérience antérieure quant à des incidents similaires, l'ampleur de l'incident, un avis juridique externe ou encore des renseignements sur le réclamant pour établir une estimation de la réclamation qui pourrait être présentée à l'organisation. En cours d'exercice, la réserve a été réduite d'environ 1 050 000 \$ suivant la modification des hypothèses concernant un règlement antérieur qui avait auparavant été comptabilisé.



30 juin 2022

---

14. Fonds en fiducie des participants

Le fonds en fiducie des participants (le fonds en fiducie) a été établi en réponse aux réclamations tardives liées à des incidents visant certains membres et la LCH et s'étant produits avant le 1er septembre 1995 et pour lesquels le fonds national de capitaux propres serait insuffisant. Les fiduciaires fonds en fiducie sont nommés et révoqués par l'organisation. L'organisation nomme aussi le comité des réclamations du fonds en fiducie.

Le total des actifs disponibles au 30 juin 2022 s'élève à 7 493 352 \$ (30 juin 2021 - 7 914 995 \$). Le revenu total, déduction faite du coût du portage et des frais découlant des services fiduciaires, généré à partir du portefeuille d'investissement pour l'exercice de la fiducie se terminant le 31 décembre 2021 était de 238 997 \$ (31 décembre 2020 - 301 571 \$). Ce revenu a été distribué à certains membres et à la LCH, qui sont les bénéficiaires du fonds en fiducie. Conformément à la convention de fiducie, l'organisation ne peut pas recevoir de distributions du fonds en fiducie. L'organisation n'a procédé à aucune autre opération auprès du fonds en fiducie au cours de l'exercice.

---

15. Financement

Les subventions générales de fonctionnement reçues des agences de financement gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice financier auquel elles s'appliquent. Au cours de l'exercice, le total du financement reçu du gouvernement du Canada était de 7 743 600 \$ (2021 - 5 653 641 \$), celui du financement du gouvernement de la Nouvelle-Écosse était de 0 \$ (2021 - 150 000 \$), celui de la ville d'Edmonton était de 125 000 \$ (2021 - 225 000 \$), celui de l'Edmonton Economic Development Corporation était de 100 000 \$ (2021 - 305 000 \$), celui de la ville de Red Deer était de 250 000 \$ (2021 - 0 \$) et celui de Tourism Calgary était de 700 000 \$ (2021 - 500 000 \$).

---

16. Opérations non monétaires

Les revenus de commandites comprennent 1 392 396 \$ (2021 - 1 287 892 \$) en nature, notamment sous forme de produits et services offerts en échange de droits de commandite. Ces opérations ont été évaluées à la juste valeur des produits et services offerts.

---



## Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2022

## 17. Aide gouvernementale

En raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 qui sévit, le gouvernement du Canada a mis en place différents programmes d'aide financière temporaire pour aider les organisations pendant cette période.

L'organisation a bénéficié d'une aide gouvernementale par l'intermédiaire de la Subvention d'urgence pour le loyer du Canada (SULC). Le montant total de l'aide reçue s'élève à 18 954 \$ (2021 - 197 418 \$).

L'organisation a bénéficié d'une aide gouvernementale par l'intermédiaire de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Le montant total de l'aide reçue s'élève à 279 691 \$ (2021 - 2 450 971 \$).

L'organisation a bénéficié d'une aide gouvernementale par l'intermédiaire du Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC). Le montant total de l'aide reçue s'élève à 135 345 \$ (2021 - 0 \$).

## 18. Engagements

L'organisation a conclu un contrat avec l'IIHF s'engageant à verser des frais d'accueil d'événements. Le contrat expire au cours de la saison 2030-2031.

L'organisation a conclu une entente d'approvisionnement en fournitures de bureau ainsi qu'une entente relative à des services de gestion et de soutien des TI. Ces accords viennent à échéance entre juillet 2022 et juin 2026.

L'organisation a conclu trois ententes de location dans le cadre desquelles elle s'engage à payer les frais de location et de fonctionnement des espaces loués d'avril 2023 à octobre 2031.

Les décaissements relatifs aux engagements ci-dessus au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2023	10 877 834 \$
2024	4 197 601
2025	9 482 484
2026	3 906 679
2027	7 871 952
	<hr/>
	36 336 550 \$



30 juin 2022

---

19. Risques des instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'organisation à des concentrations du risque de crédit sont sous forme d'encaisses, de débiteurs et de placements. L'organisation a confié les encaisses et les placements à une institution financière de renom, dont la direction est d'avis que le risque de perte est minime. L'exposition de l'organisation à une concentration du risque de crédit découlant des débiteurs provient des sociétés commanditaires qui font partie d'un bassin diversifié de commandites.

Risque liquidité

Un risque de liquidité est un risque que l'organisation éprouve de la difficulté à satisfaire ses obligations financières associées aux passifs financiers. Le risque d'illiquidité comprend le risque selon lequel, en raison de besoins opérationnels en matière de liquidités, l'organisation n'ait pas les fonds nécessaires pour régler une transaction à la date d'échéance, qu'elle soit forcée de vendre des actifs financiers à un prix inférieur à leur valeur, ou qu'elle ne puisse régler ou recouvrer un actif financier. Un risque liquidité découle de l'endettement bancaire, des crédateurs et des frais courus, d'autres passifs et provisions ainsi que d'engagements.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de changements à sa valeur marchande. Les risques de marché comprennent trois types de risque : le risque de change, le risque du taux d'intérêt et un autre risque de prix. L'organisation est exposée aux trois types de risque.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur de futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctue à cause de variations dans les taux de change. Les instruments financiers de l'organisation qui sont exposés à ce risque comprennent l'encaisse, les débiteurs, les investissements de portefeuille, les crédateurs et les charges à payer. L'organisation estime que ce risque est acceptable et n'a donc pas recours à des instruments dérivés pour couvrir ses risques relativement au taux de change.



30 juin 2022

---

19. Risques des instruments financiers (suite)

Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur de futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctue à cause de variations dans les taux d'intérêt du marché. L'organisation est exposée à un risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité d'une perte de valeur de ses actions et de ses obligations dans son portefeuille en raison de modifications aux taux d'intérêt et du flux de trésorerie découlant de son endettement bancaire à taux variable.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond à l'incertitude liée à l'évaluation d'actifs découlant de changements sur le marché des actions, qui a augmenté en raison de la COVID-19. L'organisation est exposée à ce risque en raison de ses avoirs en actions dans son portefeuille. Les fonds d'obligations détiennent une combinaison diversifiée d'obligations du gouvernement canadien, ainsi que d'obligations de sociétés à haut rendement et de sociétés en gestion commune canadiennes et américaines d'une durée moyenne de 5 à 10 ans. Les fonds d'actions se composent d'un portefeuille diversifié d'actions canadiennes, américaines et internationales à forte capitalisation.

Ces risques sont les mêmes comparativement à l'exercice précédent.

---





## Tableau 1 - Activité des fonds des piliers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2022

	Fonds de croissance	Fonds pour les installations	Fonds pour appuyer les membres	Fonds de stabilisation du tarif d'assurance	Fonds de soutien pour l'accueil d'événements internationaux	Fonds de la technologie	Total
Solde des fonds, au début de l'exercice	15 201 661 \$	3 832 198 \$	15 285 708 \$	32 890 518 \$	7 225 772 \$	10 122 017 \$	84 557 874 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(1 536 122)	(279 603)	(1 828 225)	(2 399 738)	(9 847 055)	(2 536 539)	(18 427 282)
Virements interfonds (Note 12)	-	-	-	-	(3 539 264)	-	(3 539 264)
Solde des fonds, à la fin de l'exercice	13 665 539 \$	3 552 595 \$	13 457 483 \$	30 490 780 \$	(6 160 547) \$	7 585 478 \$	62 591 328 \$



## Tableau des revenus et dépenses financés par Sport Canada (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2022

## Athlètes du système sportif régulier

Revenus	5 703 380 \$
Dépenses	
<u>De base</u>	
Frais d'administration	3 867 811
Gouvernance	448 570
Salaires des employés	6 383 392
Salaires des entraîneurs et développement professionnel	1 237 493
Programmes des équipes nationales	5 773 217
Activités et programmation	3 754 538
	21 465 021
<u>Non essentielles</u>	
Langues officielles	287 058
Excellence améliorée	1 804 915
Initiative pour la prochaine génération	1 660 834
Équité des genres et sécurité dans le sport	183 055
Fonds de relance	3 274 388
	28 675 271
Insuffisance des revenus sur les dépenses pour les athlètes du système sportif régulier	(22 971 891) \$

## Athlètes ayant un handicap

Revenus	1 195 220 \$
Dépenses	
<u>De base</u>	
Frais d'administration	14 205
Salaires des employés	(84 000)
Salaires des entraîneurs et développement professionnel	108 937
Programmes des équipes nationales	298 606
Activités et programmation	30 995
	368 743
<u>Non essentielles</u>	
Langues officielles	4 961
Excellence améliorée	865 397
Initiative pour la prochaine génération	233 227
Équité des genres et sécurité dans le sport	8 612
	1 480 940
Insuffisance des revenus sur les dépenses pour les athlètes ayant un handicap	(285 720) \$